

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 27 (1997)  
**Heft:** 4

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Belles perspectives en vue dès la cinquantaine:

# PLAN DE PLACEMENT SENIOR

Les fonds de placement gagnent de plus en plus en popularité. Nous vous offrons cette forme d'épargne rentable assortie d'une **garantie de capital minimal, protection risque incluse, et malgré tout sans visite médicale.** Si vous avez entre 50 et 75 ans, vous devez absolument lire ce qui suit.

## Investissement dans des fonds de placement

Vos apports réguliers sont désormais investis dans des fonds de placement soigneusement sélectionnés. Tous les revenus de ces fonds vous appartiennent. Réinvestis dans ces mêmes fonds, il vous rapportent de nouveaux bénéfices. Les perspectives

de rendement sont nettement plus séduisantes que celles d'un placement de capital conventionnel.

## Revenus exonérés d'impôts

Vous n'aurez à payer aucun impôt sur le revenu et aucun impôt anticipé sur les produits des intérêts de ce placement de capital. Le Plan de placement Senior de FORTUNA a en effet été autorisé officiellement comme forme de Placement fiscalement privilégié par l'Office fédéral des assurances privées

du fait que nous avons doté cette fort intéressante forme de placement d'une couverture d'assurance sur la vie.

## Suivez l'évolution de vos épargnes!

Vous pouvez suivre régulièrement l'évolution de vos divers fonds dans la rubrique économique de votre quotidien et assister ainsi au développement de vos placements.

## Vous y gagnez toujours!

Quelle que soit l'évolution du marché des capitaux, FORTUNA vous garantit, à l'échéance des 10 ans de votre plan de placement, un capital minimal égal au montant de la couverture risque garantie. Voici un avantage qu'aucune banque n'est à même de vous offrir.

## Couverture risque incluse

Pour plus de sécurité pour votre partenaire, plus précisément votre parent, cet investissement de capital contient à partir de la troisième année de l'assurance une couverture-risque en cas de décès (durant les deux premières années tous les apports déjà payés, les 10% d'intérêt y compris, vous seront remboursés). Jusqu'à un capital-décès de fr. 100'000.- (FORTUNA Plan

de placement Senior existant déjà inclus) nous ne demandons aucun contrôle médical.

## 7% de rendement sur les fonds de placement!\*

C'est avec le plus grand soin que nous avons choisi pour vous les fonds de placement intégrés au Plan de placement Senior de FORTUNA. Notre intention était de vous offrir, moyennant un risque minimal, un mélange optimal de placements suisses et étrangers promis au rendement et à la croissance. Notre choix fut le bon.

\*Evolution de la valeur en cas de réinvestissement des revenus. Le rendement annuel de 7% susmentionné repose sur les rendements combinés des quatre fonds de placement sélectionnés durant la période allant de septembre 1990 à janvier 1997. Il ne saurait cependant être garanti à l'avenir.



SWR - PROFITABLE - EXONÉRÉ D'IMPÔTS

## BONNES PERSPECTIVES DE RENDEMENT, COTISATIONS MENSUELLES MODIQUES

Votre âge actuel	Garantie de couverture du risque décès** et de capital minimal au bout de 10 ans moyennant les cotisations suivantes			
	fr. 50.- par mois	fr. 100.- par mois	fr. 200.- par mois	fr. 500.- par mois
50	fr. 5915	7297	11830	14592
51	5903	7281	11805	14561
52	5891	7265	11780	14529
53	5872	7241	11744	14482
54	5854	7218	11707	14435
55	5836	7195	11671	14388
56	5812	7164	11623	14327
57	5788	7133	11576	14265
58	5765	7103	11529	14205
59	5736	7066	11470	14130
60	5707	7028	11412	14055
61	5672	6984	11344	13968
62	5638	6941	11276	13880
63	5594	6884	11187	13766
64	5550	6827	11099	13654
65	5507	6772	11013	13542
66	5454	6704	10907	13406
67	5397	6631	10792	13260
68	5336	6552	10670	13103
69	5271	6469	10541	12938
70	5198	6377	10396	12752
71	5123	6280	10245	12559
72	5041	6175	10081	12349
73	4953	6062	9905	12123
74	4859	5942	9718	11884
75	4761	5817	9521	11633
69	4655	5682	9310	11363
70	4543	5539	9086	11077
71	4430	5394	8858	10786
72	4308	5239	8616	10477
73	4181	5077	8361	10153
74	4052	4913	8104	9825
75	3918	4742	7835	9482
				15669
				18965
				39174
				47413

**Important:** \* Le calcul de la prestation prévisible repose sur un rendement de fonds moyen estimé à 7%, mais qui ne saurait toutefois être garanti à l'avenir. Alors qu'un rendement supérieur conduit à une prestation plus importante à l'échéance de la durée d'assurance, un rendement inférieur donne lieu au versement d'un capital en cas de vie moins important. Si vous désirez un autre rendement prévisible, c'est avec plaisir que nous effectuerons le calcul pour vous. Dans tous les cas, nous vous garantissons un capital en cas de vie égal au montant du capital versé en cas de décès indépendamment du développement entre-temps du marché des capitaux.

\*\* Tout décès non accidentel durant les 2 premières années donne lieu au remboursement de toutes les primes déjà payées plus 10% d'intérêt annuel. Prenez en outre note que les chiffres en haute tiennent compte des primes investies dans le capital-risque en cas de décès.

## NOUVEAUTÉS

- 1 Rendement élevé grâce à l'épargne dans des fonds de placement
- 2 Revenus de capitaux intégralement versés
- 3 Revenus exonérés d'impôts - autorisation officielle
- 4 Capital minimal garanti à l'échéance dans 10 ans
- 5 Placement transparent et contrôlable
- 6 Couverture-risque intéressante

Renseignement immédiat  
Numéro gratuit 0-800 800 999  
Fax: 01/712 51 55

Nous sommes là pour vous  
24 h sur 24 - y compris le week-end.

**FORTUNA**

Compagnie d'Assurances sur la vie Adliswil/Zürich  
Soodmattenstr. 10 8134 Adliswil Tél. 01/712 4111

Envoyez la demande d'information ci-dessous, et vous recevrez par la poste, gratuitement et sans aucun engagement, une documentation complète sur le Plan de placement Senior et une évaluation personnalisée correspondant au montant des capitaux investis avec l'évaluation de la couverture-risque.

Admission garantie jusqu'au 5 MAI 97

## DEMANDE D'INFORMATION

**Oui**, j'aimerais tout savoir sur le Plan de placement Senior. Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement par la poste l'ensemble de la documentation ainsi qu'une évaluation personnalisée.

Les perspectives de rendement et les garanties qui m'intéressent sont celles correspondant à l'apport mensuel suivant:

fr. 50.-  fr. 100.-  fr. 200.-  fr. 500.-  fr. \_\_\_\_\_

autre apport mensuel

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue/n°: \_\_\_\_\_

NPA/Localité: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

320/9797

jour mois année

A envoyer immédiatement à: FORTUNA, case postale 1040, 8134 Adliswil